

RAPPORT D'ÉVÈNEMENT DU 25 AVRIL 2019 21:45 SUR LA PÎSTE CYCLABLE ENTRE FARNAM ET GRANBY

Le 25 avril 2019 aux alentours de 21:30 j'ai croisé un vélo sur la piste cyclable entre Granby et Farnam. Ce vélo avait une lumière blanche avant et une lumière rouge arrière clignotante. Sur mon vélo il n'y avait qu'une seule lumière blanche avant de faible luminosité et le clignotant arrière n'était pas installé compte tenu de l'absence de fréquentation à cette heure. Je roulais en direction de Granby. Peu de temps après Un vélo équipé des mêmes éléments (lumière blanche avant, lumière rouge arrière) s'est approché de moi par l'arrière. Je ne roulais pas à ce moment et mangeais quelques biscuits sans bouger. J'ai fermé la lumière avant pour économiser les batteries. Le vélo qui s'approchait de moi roulait selon mon estimation dans le centre de la piste. Mon vélo et moi-même étions sur la droite de la piste près de ..l'accotement en gazon.. Ce vélo a modifier sa direction centrale et s'est enligné sur moi. Il était impossible de ne pas me voir à cet endroit avec cette luminosité. Je croyais que le vélo voulait s'arrêter près de moi compte tenu de la modification de sa direction et de son enlignement. Le vélo a sembler accélérer et à deux pieds de moi la personne sur le vélo a fait semblant d'être surpris en continuant sa route. J'ai failli tomber par terre. Le dépassement à eu lieu par la droite possiblement sur la partie gazonnée ou rocheuse du côté de la piste. Il s'agit sans l'ombre d'un doute d'une provocation volontaire de cette personne. La lumière avant de ce vélo semble être la même que le premier vélo que j'ai croisé. Si cela est le cas cela implique que le vélo a changé sa direction pour venir me rejoindre pas l'arrière.

Je n'avais pas l'intention de me dépêcher et comme à mon habitude j'ai profité de la belle température (étoiles) pour marcher sur la piste. Le vélo qui m'a dépassé semblait être au ralenti en avant de moi comme s'il m'attendait. J'avais déjà pris ma décision de faire un appel pour dénoncer ce crétin qui mérite une sentence pour ce geste (risque de blessures volontaires 100%) (risques d'affrontements physiques 100%).

à suivre,

Pierre Michaud, PMI, ce 26 avril 2019 15:31

AT0127042019REEFPC

J'ai donc continuer ma route jusqu'à un endroit où je pourrais être confortable pour téléphoner (intersection Saint-Georges et la piste). J'ai téléphoné au 911 au alentours de 23:00 heures pour signaler cet individu qui sera accusé d'agression physique avec un véhicule en mouvement (vélo). J'ai expliqué au téléphone ce qui s'est passé avec des détails ne laissant aucun doute sur le sérieux de cette agression. La personne au 911 m'a dit que je vais être transféré à la Sûreté du Québec pour compléter l'appel. Moins de 2 minutes plus tard pendant que j'expliquais au policier ce qui s'est passé la communication a été interrompue, mes piles étaient à 94% de recharge, donc le facteur bas niveau d'énergie de mon téléphone est donc éliminé. J'ai placé un deuxième appel au 911 pour compléter ma déposition, même scénario la communication a été interrompue !

INFORMATIONS MANQUANTES

- (1) Le nom de la personne qui a logé l'appel (aucune question sur ce sujet): Pierre Michaud.
- (2) Est t-il possible de déterminer la cause de ces interruptions par la compagnie de téléphone ? (volontaire ou non ?)
- (3) Existe t-il un numéro de dossier suite à mon appel ? (un ou deux) (selon le nombre d'intervenants).

Plutôt curieux ces petites interruptions pour des appels de sécurités. Ce paragraphe est terminé et aussi cette perte de temps.

Pierre Michaud, PMI, ce 27 avril 2019

à suivre,

AT0128042019REEFPC

Relié ou non ?

J'ai lavé mes vêtements à la buanderie de Granby (26-04-2019). Souvent je laisse mon surplus de savons à cet endroit afin d'alléger le poids de mes bagages. Il y avait beaucoup de personnes à mon

arrivé et peu à peu elles ont quitté. J'ai offert le reste de mon savon à une personne qui est venu faire du lavage avec une poche de hockey. Celui-ci à refuser en disant qu'il avait déjà son savon. Je n'ai aucun problème avec ça j'ai fait ce geste simplement pour aider. Cette personne a commencé son lavage et à quitté par la suite. En revenant j'étais entrain de me préparé à quitter et je transportais mes bagages à l'extérieur. Pendant un court moment j'ai cru perdre mon ceinturons, j'ai donc demander à cette personne s'il avait vu mon ceinturon et immédiatement son comportement à changé en me disant je cite **..veut tu fouiller dans mes affaires..** Je suis sortie de la buanderie et constater que j'avais déjà mis mon ceinturon sur mon vélo. En retournant dans la buanderie cet individu est devenu agressif en me disant de s'enlever de son chemin ou quelque chose dans le genre. J'ai obéi en ne comprenant pas ce changement d'attitude. À son départ j'ai regarder dehors sa voiture bleu avec 4 ronds en argent sur le devant et il a baisser la fenêtre en me disant je cite **..ta tu problème avec moi..** j'ai répliqué que non simplement. Il semble que cet individus à un problème avec lui même. En guise de remerciement pour mon offre (savons) je cite il m'a dit **..te juste un ostie de mangeux de marde..** ? Normalement je n'aurais pas fait de cas de ce crétin mais quelques heures plus tard j'ai eu une agression sur la piste cyclable et il y a peut être un lien.

Pierre Michaud, PMI, ce 28 avril 2019

a suivre,

AT0130042019REEFPC

Après deux tentatives au 911 avortées (25-04-2019) pour dénoncer ce crétin j'ai décidé d'aller me reposer pas très loin de la piste sur la Route Saint-Georges. Au réveil il y avait une humidité anormal sur mon sac de couchage et mes dents arrières ont été abîmées. Encore le gaz. Depuis un bon moment il ne passe pas une journée sans que je vois plusieurs fois par jour des ambulances. Alors je n'accuse personne mais avouez que cet accès au gaz par le personnel de la santé font de cette catégorie des personnes suspectes. Est t-il possible que cette stratégie à été prévu d'avance ? Je ne comprend toujours pas pourquoi ces personnes ne sont pas en prison. En terminant je n'arrive plus a mastiquer convenablement la nourriture.

AT0230042019REEFPC

Le matin du 26 avril 2019 immédiatement en prenant mon vélo j'ai remarqué quelque chose de différent dans la traction et au premier changement de vitesse tout le dérailleur s'est brisé comme si on l'avait affaibli. Voila une belle histoire de lâche a lire pour passer le temps.

A suivre,

Pierre Michaud, PMI, ce 30 avril 2019

AT0101052019REEFPC

Je me suis fait un petit déjeuner à St-Jean sur Richelieu (22-04-2019 sauf erreur) le long de la piste cyclable. Pendant mon déjeuner une personne en véhicule **..PICK UP..** est passé sur la piste avec un souffleur (ventilateur) pour nettoyer la piste. Aucun effort n'a été fait de cette personne pour minimiser la poussière et les débris véhiculés par le vent de cette machine qui se sont ramassé sur la table ou je déjeunais. Bien sur je ne demande pas la lune mais une petite modification de trajectoire ou un arrêt de cette machine dans la zone de mon repas aurait été la bienvenue (identification du véhicule **..PRO PISTE..**). Une information plus importante de cet endroit est la coupe d'un arbre ou j'avais justement installé une FEE (fiche d'enlèvement d'enfants). Le tronc est encore dans la roche de cet aménagement d'imbéciles. Alors je suis en droit de me poser quelques questions sur ces gens.

- (1) Qui à retirer les FEE tout au long de cette piste ?
- (2) Existe t-il un lien entre ces gestionnaires de piste et l'ensemble des CDS que j'ai eu dans la zone de FARNAM ? (Un simple rappel; vol de mon téléphone, nombreuse crevaisons, vandalismes sur mon vélo)
- (3) Existe t-il une guerre d'influence entre ce comité PRO PISTE et la police ?
- (4) Ce tronçon se détériore d'année en année, qui est responsable de la coupe des arbres et de la zone tampon de la piste ?
- (5) Qui et combien de personnes s'occupent de cette piste ?
- (6) Existe t-il de patrouilleurs fantômes qui transmettent votre position sans que vous le sachiez ?

Il est possible d'aller beaucoup plus loin mais cela n'est pas nécessaire pour l'instant. Il y a un problème dans ce secteur et ce problème ne vient pas de moi. Il est tout a fait possible qu'il existe un lien entre le crétin de la buanderie cette piste et les FEE manquantes.

A suivre,

Pierre Michaud, PMI, ce 01 mai 2019



Note de PMI;

Ce document est la propriété exclusive de monsieur Pierre Michaud, PMI. Son utilisation dans un autre contexte que celui auquel il est dédié constitue une infraction passible de poursuite(s) en justice.

Nous suggérons fortement s'il y a déposition d'autres personnes de le faire sans attendre la fin de ce rapport. Celui-ci n'est pas un canevas pour la partie adverse et les dates des documents seront analysés en conséquence.

Cette perte de temps va se terminer un jour et vous pouvez être certains qu'il y aura une facture associée à cette perte de temps.



**Approbation de publication internet,
Pierre Michaud**

Document(s) de PMI